

## Compte rendu de séance

### Séance du 13 Octobre 2020

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	13	15

Date de la convocation
06/10/2020

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture  
Publication du :

L'an 2020, le 13 Octobre à 20:15, le Conseil Municipal de Commune de Saint-Rémy-du-Plain, légalement convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes, en séance publique sous la présidence de Monsieur PRIOUL Dominique, (Maire).

**Présents** : M. PRIOUL Dominique, M. RAPINEL Stéphane, Mme MEIGNAN Laëtitia, M. BELLIER Dany, M. COQUELIN Emile, M. GROUAZEL Pierre, M. GUIAVARCH Benoît, Mme JAMES Laëtitia, M. LECLERC Guillaume, Mme MANGENOT Aurore, M. MATHIEU Sébastien, Mme PAUGAM Sylvia, Mme PELÉ Mireille

**Excusés** :

Absent(s) ayant donné procuration : M. DIBON Jérôme à M. PRIOUL Dominique, Mme LEBOSSÉ Marie-Jeanne à Mme MEIGNAN Laëtitia

**A été nommé(e) secrétaire** : Mme JAMES Laëtitia

#### **Objet(s) des délibérations**

2020-039 - Achat trancheuse pour la cantine :  
2020-040 - Devis panneaux pour le lotissement des Glycines :  
2020-041 - Travaux " 12, rue de l'église " : Assurance dommages ouvrage  
2020-042 - Vente d'un terrain communal à NEOTOA :

#### **2020-039 - Achat trancheuse pour la cantine :**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la trancheuse de la cantine est hors service. Après présentation des différents devis, le conseil municipal retient le moins disant à savoir celui de l'entreprise ROUAULT de Vieux-Vy-sur-Couesnon pour l'achat d'une trancheuse MAGIMIX T190 pour un montant de 199.90€TTC

#### **2020-040 - Devis panneaux pour le lotissement des Glycines :**

Afin de sécuriser la circulation dans le lotissement des Glycines, le conseil municipal accepte la proposition de Couesnon Marches de Bretagne pour la fourniture et la pose de différents panneaux :

- Un panneau « sens interdit »
- Deux panneaux « STOP »
- Un panneau « voie sans issue »
- Deux lignes STOP en résine de 3m

Le montant total du devis est de 1087.20€TTC

## 2020-041 - Travaux " 12, rue de l'église " : Assurance dommages ouvrage

Mr le Maire demande au conseil municipal de se prononcer en faveur ou non de la souscription à une assurance « dommages ouvrage » pour les travaux de réhabilitation au « 12, rue de l'église ». L'assureur de la commune (GROUPAMA) propose un devis estimatif de :

Garantie obligatoire : 4366€TTC

Garanties complémentaires de bon fonctionnement + dommages immatériels consécutifs : 164€

Garantie dommages aux existants : 273€

Le conseil municipal passe au vote et décide à l'unanimité de souscrire une assurance « dommage ouvrage » pour ces travaux.

## 2020-042 - Vente d'un terrain communal à NEOTOA :

Monsieur le maire rappelle au Conseil municipal que par délibération en date du 13 octobre 2017, la commune a accepté de céder le terrain situé au « 12, rue de l'église » à NEOTOA pour un prix de 24000€HT afin de réaliser une opération de construction de 5 logements locatifs sociaux.

Après avoir pris des renseignements près de Mme RAVARD, receveur municipal, le prix de vente doit être exprimé net vendeur et sans TVA.

Après délibération le conseil municipal décide de modifier les termes de la délibération du 13 octobre 2017 et précise que le prix de vente sera de 24000€.

### Questions diverses :

**Créer une commission « numérotation des villages »** : Emile COQUELIN, Pierre GROUAZEL et Guillaume LECLERC viendront compléter la commission « vie du citoyen ».

Réunion le 6 novembre à 20H00 en mairie

**Prévoir une réunion pour le bulletin municipal** : le mercredi 4 novembre à 18H30

**Remise des masques à la population** : le conseil municipal est favorable à une distribution en boîte aux lettres pour les masques restants.

**Demande d'achat d'un réfrigérateur pour l'école** : Vu le peu d'utilisation, essayer d'un trouver un sur le bon coin.

### **Composition des commissions intercommunales :**

- Commission développement économique emploi formation : Sylvia PAUGAM
- Commission tourisme : Laëtitia MEIGNAN, Jérôme Dibon
- Commission environnement aménagement durable eau agriculture : Dominique PRIOUL  
Aurore MANGENOT
- Commission urbanisme habitat mobilités : Dominique PRIOUL Stéphane RAPINEL

- Commission voirie espaces verts sentiers de randonnée SPANC entretien bâtiments communautaires : Stéphane RAPINEL, Sébastien MATHIEU
- Commission culture lecture publique : Laëtitia MEIGNAN
- Commission cohésion sociale : petite enfance, enfance jeunesse : Laëtitia MEIGNAN et Mireille PELÉ
- Commission sport : Emile COQUELIN et Dany BELLIER

**Mucoviscidose** : La manifestation aura lieu l'an prochain à ST REMY ; réunion à ST OUEN, le 28/10/2020 pour bilan et passer le relai. Mme MEIGNAN représentera la commune de ST REMY

**Raticide** : Une demande pour remettre en place ce dispositif : le conseil municipal se prononce défavorable

**Elagage le long des routes communales** : Mrs RAPINEL Stéphane et COQUELIN Emile vont faire le point sur ce dossier ;

**Fleurissement** : Les plants seront pris au foyer de vie de Bazouges pour un montant de 0.50€ par plant

Séance levée à 21:45

*En mairie, le 15/10/2020  
Le Maire  
Dominique PRIOUL*